Charte de prêt de matériel savoir rouler

|  |  |
| --- | --- |
| 10 vélos Evo Junior 7/10 ans |  |
| 5 vélos Evo kid 5/8 ans |  |
| 1 kit « savoir rouler » |  |
| 1 kit signalisation |  |

Ce matériel est réservé aux associations USEP et aux élèves licenciés USEP.

**Le matériel sera prêté sur une période maximum (de vacances à vacances)**

**Réserver le matériel souhaité** à l’avance, afin de s’assurer que celui-ci est disponible.

**Respecter les dates** de retrait et de retour du matériel fixées lors de la réservation.

Retirer le matériel au **82 av G Pompidou, à Périgueux**, ou **auprès de l’association qui le détenait précédemment**. Les vélos doivent être transportés dans des véhicules adaptés et rangés avec soin, l’essentiel des détériorations ont lieu pendant le transport.

Réaliser avec précision **l’inventaire** et **l’état des lieux** lors de la réception et de la remise du matériel : il sera rendu propre, et rangé dans les sacs prévus. L’emprunteur est **responsable** du matériel et de son état sur la période de prêt.

Tout matériel **dégradé** (hors usure normale) ou **égaré** par l’emprunteur sera refacturé à l’association ou l’école au prix du matériel de remplacement : un chèque de caution de 140 euros vous sera demandé lors de la remise du matériel (chèque de caution valable 1 an et non encaissé à l'avance) correspondant au prix d’un vélo.



**Contact :**

Gaël Lassalvetat – 06 75 21 43 59

usep@laligue24.org

Matériel que nous pouvons prêter

Merci de nous indiquer combien d’enfants vont pratiquer l’activité vélo dans votre école. Nous pourrons ensuite vous envoyer les attestations « Savoir Rouler » soit par mail soit version papier selon vos souhaits.

Nombre d’enfants : …………………………………….

Afin d’éditer les attestations nous avons besoin de savoir quels sont les blocs que vous allez aborder avec les élèves sur l’ensemble de votre cycle d’apprentissage

Blocs pratiqués : ………………………………………………

**RAPPEL CONCERNANT LE SAVOIR ROULER :**

